



**CONCOURS
N° 2026-04**

L'ASSOMPTION
Ville de culture et de patrimoine

**Technicien en loisirs
Profil sport et/ou communautaire et événementiel**
Division loisirs, culture et bibliothèque
Poste permanent

La Ville de L'Assomption recherche actuellement un candidat afin de pourvoir un poste permanent de technicien en loisirs.

Note : le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

TÂCHES

Sous la responsabilité du gestionnaire de la Division loisirs, culture et bibliothèque, le technicien en loisirs effectue des tâches liées au développement, à la coordination, à la promotion et à la mise en valeur des programmes, services, activités et événements de la Ville. Il travaille en étroite collaboration avec les différentes divisions de l'organisation, ainsi qu'avec les organismes communautaires, culturels et sportifs.

- Participer à l'élaboration des programmes, services, activités et événements (sportif, culturel, familiale, communautaire, etc.).
- Participer à l'organisation, la coordination et la réalisation, la mise en œuvre et la promotion des programmes, services, activités et événements : planification, budget, logistique, réservation des espaces, et gestion des ressources.
- Contribuer à la rédaction des politiques et procédures relatives aux différents programmes, services, activités et événements.
- Animer différents services, activités et événements (ateliers, camps, événements spéciaux, montage de décors, etc.).
- Assurer l'inspection de base des équipements municipaux de loisirs (modules de jeux, parcs, terrains sportifs, salles communautaires, installations aquatiques, etc.).
- Signaler les besoins d'entretien, de réparation ainsi que les risques, les améliorations nécessaires et le suivi des inventaires.
- Collaborer avec les organismes communautaires, sportifs, écoles et autres partenaires locaux.
- Développer ou fidéliser de nouveaux partenariats et clientèles et réaliser des sondages de satisfaction et d'évaluation de la qualité des services offerts.
- Participer aux réunions, comités et consultations citoyennes lorsque requis.
- Contribuer à la promotion des activités et services auprès des différentes clientèles internes ou externes.
- Participer à la gestion des inscriptions, la tenue de statistiques et la rédaction de bilans.
- Gérer l'inventaire du matériel et préparer les demandes d'achats.
- Contribuer à la préparation de budgets et demandes de subvention liées aux activités.

EXIGENCES

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'intervention en loisir ou l'équivalent
- Expérience minimale de 3 ans dans la planification et l'organisation d'activités de loisirs ou d'animation citoyenne
- Permis de conduire valide
- Bonnes connaissances en informatique (suite Office, Internet, etc.)
- Bonne maîtrise du français écrit et parlé
- Capacité à soulever, tirer ou pousser des charges de 15 kg (transport de matériel, d'équipements et de fournitures diverses)
- Expérience en service à la clientèle (atout)
- Sens de l'organisation et de la coordination
- Esprit d'initiative et d'autonomie
- Créativité, dynamisme, sens de l'innovation

CONDITIONS

La Ville de L'Assomption se réserve le droit d'évaluer, et ce, par l'administration d'examens appropriés, chacune des exigences normales ci-dessus énumérées.

Traitemet salarial : classe 6 – 35,12 \$ à 42,74 \$ de l'heure

Horaire de travail : 33 heures par semaine - L'horaire de travail varie selon les besoins du service (jour, soir ou fin de semaine)

Ce poste est régi par la convention collective des employés de la Ville de L'Assomption quant au salaire et aux avantages sociaux.

Nous vous invitons à acheminer votre curriculum vitae par courrier électronique ou via le site Web de la Ville, d'ici le **13 février 2026**, à :

VILLE DE L'ASSOMPTION

Division des ressources humaines et du développement organisationnel

Poste : Technicien en loisirs – poste permanent (concours n° 2026-04)

cv@ville.lassomption.qc.ca | ville.lassomption.qc.ca

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Ville de L'Assomption. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue recevront un accusé de réception. La Ville de L'Assomption applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les autochtones, les minorités ethniques, les minorités visibles et les femmes à présenter leur candidature.